



## Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 5 novembre 2014

à Châtel-St-Denis

---

### **Présents :**

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse :  
Attalens : Lapiere Lucienne, Vuillens Jacques-André – Bossonnens : Cottet Dominique, Gambin Maurizio,  
Menoud Anne-Lise – Châtel-St-Denis : Genoud Anita, Maillard Daniel, Pilloud François – Granges : Houriet  
Christiane, – Remaufens : Tâche Jérôme – St-Martin : Borer Cédric, Buchs Gérard - Semsales : Berthoud  
Noémie, Grivet Pascal – Le Flon : Beaud Nathalie, Marmier Jean-Patrice – La Verrerie Vial Thierry.

Les membres du Comité de direction (CD) : Colliard Damien, Dayer Firmin, Emonet Sylviane, Fahrni Marc,  
Furter Béatrice, Gothuey Sandra, Hunziker David, Michellod Savio, La directrice : Bourqui Jacqueline.

### **Excusés :**

Délégués :

Attalens : Blunschli André, Perroud Pierre-Alain, Savoy Michel, Savoy Robert  
Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Bavaud Thierry, Ducrot Charles, Genoud François,  
Granges : Zimmermann Pascale  
Remaufens : Volkart Olivier  
La Verrerie : Vial Pierre  
Membre du comité de direction : Menoud Laurent, Wittenwiler Anne-Lise,  
Invités : De Vargas Katia, Emonet Jacqueline

### **Invités présents :**

Responsable puériculture : --  
Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude Eveline, Iriarte Colette  
Responsable ambulances : Burger Daniel  
Responsable immeubles : Colliard Louis  
Responsable service des curatelles : Meyer Caroline  
Membres du bureau de direction : Dumas Carole : responsable finances et informatique - Perrin Nathalie :  
responsable Ressources Humaines.

### **Présence de la Presse :**

La Liberté : Sanchez Stéphane  
Le Messager : Blom Valérie  
La Gruyère : Rime Angélique.

Début : 20h00

Fin : 21h15

---

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'Assemblée du 1<sup>er</sup> mai 2014
4. Présentation des budgets 2015
  - RSSV administration générale
  - Immeubles
  - ASDV (Aide et soins à domicile)
  - Indemnités forfaitaires
  - Puériculture
  - Service officiel des Curatelles (SOC)

- ASF ambulances
  - Budget 2015 consolidé
5. Approbation des budgets
  6. Présentation du crédit d'investissement complémentaire Immeubles 2014-2016
  7. Approbation de la fiduciaire vérificatrice des comptes ASF
  8. Divers
- 

M. le Préfet Michel Chevalley, Président de l'assemblée souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité de direction, à Mme Jacqueline Bourqui, directrice du RSSV, aux chefs de service ainsi qu'aux représentants de la presse.

## **1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués**

Une liste de présences a été contresignée à l'entrée.

Aucune remarque n'étant faite quant à la convocation et à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.

Toutes les communes sont représentées : **35** bulletins de vote ont été distribués, ce qui fixe à **18** voix la majorité absolue en cas de vote.

L'assemblée est valablement constituée.

## **2. Désignation des scrutateurs**

Mme Anita Genoud et M. Jacques-André Vuillens sont nommés scrutateurs ; **proposition acceptée par l'Assemblée.**

## **3. Approbation du PV de l'AG du 1<sup>er</sup> mai 2014**

**Le PV est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.** Le Président remercie son auteure, Mme Michèle Jaccard Pugin, secrétaire.

## **4. Présentation des budgets 2015**

La parole est donnée à Mme Bourqui qui rappelle les buts de l'association, ainsi que l'organigramme.

Tous les budgets, 7 centres de charges, rassemblés dans un budget consolidé, ainsi que les commentaires ont été joints à la convocation.

Les budgets sont présentés avec une comparaison budget 2014- budget 2015, Mme Bourqui invite l'assemblée à parcourir ces différents budgets.

### **• RSSV administration générale**

Ce budget comprend la masse salariale de l'administration générale (2014 = 2,7 EPT + 0,7 EPT pour 2015), les frais de fiduciaire et la charge des locaux.

50 % de l'administration est porté par le budget, les autres 50 % affectés au service de l'Aide et soins à domicile. Il a été renoncé à reporter un pourcentage des activités de l'administration générale sur les autres budgets.

*Question de M. François Pilloud : pouvez-vous détailler le compte 5740 « dépenses administration divers » CHF 15'000.00 ?*

*Réponse Mme Dumas : 5740 : ce montant, correspondant à l'offre maximale, correspond à la refonte du site internet prévue en 2015.*

- **Immeubles**

Ce budget 2015 a été calculé sur 12 mois contrairement au budget 2014 qui avait été calculé sur 8 mois, ce qui explique la différence dans les différents comptes.

Mme Bourqui relève que ces immeubles ne vont pas grever les comptes des communes car leur exploitation est équilibrée. Un montant de CHF 92'773.00 (compte 5516) est réservé pour les imprévus.

A ce jour il ne reste que 4 locaux vides.

- **ASDV**

50% des charges de l'administration générale ont été reportés dans ce budget.

Pour la première fois, le Centre de puériculture et les indemnités forfaitaires font l'objet d'un budget séparé.

2014 : 28.15 EPT, une demande de dotation de 4 EPT supplémentaires a été sollicitée par la commission de district auprès de la Direction de la santé et des affaires sociales pour 2015 (32.15 EPT)

Facturation soins et aide : Aucun changement de tarif annoncé.

Subvention cantonale diminuée de 35 % à 30 % au 01.01.2014.

*Question de M. François Pilloud: compte 3135 (2014 compte 3125) qu'est-ce le « planificateur »? « planificateur » est la ou les personnes chargée-s de la planification du travail. Le service compte plus de 50 collaborateurs et dispense des prestations auprès d'environ 500 clients par an.*

- **Indemnités forfaitaires**

Ce budget comprend les frais de la commission de district.

Une augmentation du nombre de dossiers a été prévue.

- **Puériculture**

Pas de changement dans la dotation (0.8 EPT).

Charge de locaux correspondant à la surface utilisée.

Produits : les cours de massages pour bébé et les cours d'urgences pédiatriques (compte 6150).

Les consultations en lactation vont pouvoir être facturées aux assureurs, un no de concordat fut attribué à Mme De Vargas, infirmière puéricultrice.

Subvention cantonale de CHF 1.- par habitant pour la contribution du Centre à la prévention en matière de santé conformément aux directives cantonales. (compte 6951).

- **Service officiel des curatelles**

1 EPT supplémentaire.

36 mandats au moment de l'élaboration du budget.

56 mandats possibles pour 2015 sans augmentation d'effectif.

Charge de locaux : espace plus grand pour 2015 d'où un loyer plus élevé.

Produits : mandats 2014 à recevoir en 2015.

*Question de Mme Anita Genoud : demande une explication quant aux 2 EPT et la masse salariale pour un montant de CHF 176'770.--?*

*Réponse de Damien Collard : 2 EPT correspondent au responsable de service-curateur 0.6, autres curateurs 0.9 et secrétaire 0.5 (4 personnes).*

## • ASF Ambulances

La gestion financière des ambulances est confiée par mandat à l'HFR.

Ce budget présente un coût de CHF 9.46 /habitant en 2015 contre CHF 10.91 en 2014.

2014 : 29.7 EPT + 0,3 EPT pour 2015.

Montant à charge des communes : CHF 164'336.00.

La nouvelle tarification liée à la convention avec les caisses maladie a augmenté le compte produits

## • Budget 2015 consolidé

3-Les charges du personnel :

2014 : CHF 3'696'947.65 – 34.1 EPT

2015 : CHF 4'242'449.00 – 40.2 EPT

541 Amortissement informatique

CHF 18'000.00 Contrairement à ce qui avait été prévu en 2014, il s'est avéré beaucoup plus avantageux d'acquérir le matériel que de poursuivre en location. L'amortissement est prévu sur 3 ans.

550-Loyer locaux RSSV (location interne)

2014 : CHF 67'500.00 (location chez Samvaz 207 m<sup>2</sup> + salle conférence à bien plaisir)

2015 : CHF 103'000.00 (160 m<sup>2</sup> de plus)

Calculés sur une base similaire, chaque entité supporte un loyer au prorata du nombre de m<sup>2</sup> occupés.

Conclusions :

A charge des communes :

2014 : CHF 2'388'113.00

2015 : CHF 2'874'918.00

Différence : CHF 486'805.00.

- Administration générale	+ CHF 291'000.00
- Indemnités forfaitaires	+ CHF 13'000.00
- Centre puériculture	+ CHF 11'000.00
- Service officiel curatelles	+ CHF 44'000.00
- Aide et soins à domicile	+ CHF 147'000.00
- Ambulances Sud Fribourgeois	- CHF 20'000.00

Mme Bourqui se tient à disposition et remercie l'assemblée pour son attention.

## 5. Approbation des budgets 2015

Plus aucune question n'étant formulée de la part des délégués, **le budget consolidé est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.**

Dans cette belle unanimité, M. le préfet remercie les communes pour leur soutien et leur confiance au Réseau Santé et Social de la Veveyse.

## 6. Présentation du crédit d'investissement complémentaire Immeubles 2014-2016

En l'absence de M. Menoud président de la Commission immeubles (CI), excusé ce soir, c'est M. Damien Colliard qui présente la demande de crédit d'investissement complémentaire de CHF 100'000.00.

La CI a œuvré de pied ferme pour que les locataires déjà installés à ce jour puissent travailler dans de bonnes conditions.

Cette demande de crédit d'investissement complémentaire s'explique de la manière suivante :

CHF 54'000.00 Changement du parc informatique du RSSV (amortissement sur 3 ans) ;  
CHF 10'000.00 Introduction de la téléphonie IP en relation avec le Châtelet ;  
CHF 36'000.00 Réaffectation des locaux et changement des fenêtres du 3<sup>ème</sup> étage.

Au global un emprunt bancaire de CHF 300'000.00, dont CHF 200'000.00 votés le 01.05.14.

M. Damien Colliard reste à disposition pour d'éventuelles questions.

## **7. Approbation du crédit d'investissement complémentaire Immeubles 2014-2016**

Aucune question n'est posée, la demande de crédit d'investissement complémentaire de CHF 100'000.00 est soumise au vote. Elle est acceptée à l'unanimité.

## **8. Désignation de la fiduciaire vérificatrice des comptes ASF**

Acceptez-vous que ce soit la fiduciaire Ernest & Young qui contrôle les comptes de l'ASF pour un montant de CHF 3'000.00.

Cette question est soumise au vote : A l'unanimité est acceptée la désignation d'Ernest & Young comme fiduciaire vérificatrice des comptes ASF.

## **9. Divers**

M. Damien Colliard, en sa qualité de Président du Comité de direction (CD) du RSSV, fait une brève rétrospective de l'année écoulée :

Novembre 2013 : constitution de la Commission immeubles (CI)  
01.05.2014 : retour en propriété des bâtiments de l'ancien hôpital aux communes veveysannes  
01.06.2014 : engagement de M. Louis Colliard, responsable des immeubles  
13.06.2014 : signature de l'acte notarié pour le reprise officielle des bâtiments avec un versement symbolique de CHF 1.— en cash au notaire.  
Septembre 2014 : Le home Le Châtelet a pris possession des 3 étages du bâtiment 1972 L'ASDV et le Centre de puériculture ont intégré leurs nouveaux locaux.

A ce jour, les bâtiments du RSSV sont quasi occupés à 100 %.

Une nouvelle téléphonie IP a été installée avec l'arrivée du Châtelet.

La gestion des clés a suscité un travail colossal pour Mme Jaccard Pugin et M. Louis Colliard.

Au nom du Comité de direction, il remercie les membres de la Commission immeubles (CI) pour leur implication, leur engagement et leur persévérance. La CI finalise les travaux du 3<sup>ème</sup> étage (bât. Monney), ainsi que le rez-de-chaussée du bâtiment « 1972 » pour y accueillir le Centre médical de la Veveyse. Un merci également à M. Louis Colliard qui contribue et supervise les travaux.

CMV - Centre médical de la Veveyse : ce projet prend forme et sera officiellement mis en place en mai 2015. Un tout grand merci au Dr Berney pour son engagement dans ce projet.

Service officiel des curatelles (SOC) : après 15 mois, ce service a pris son rythme de croisière malgré les difficultés apparues en début d'année quant à son positionnement dans l'organisation du Réseau.

M. Damien Colliard conclut en remerciant toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite du RSSV et ses défis passés ou à venir : les membres du bureau, les membres du comité, les commissions mandatées, les responsables de service, les collaboratrices et collaborateurs, et bien sûr Mme Jacqueline Bourqui, directrice.

L'assemblée applaudit son discours et M. le préfet s'associe aux remerciements fait par M. Damien Colliard aux 60 collaborateurs pour leur excellent travail.

La parole est donnée à l'assemblée :

- Mme Claude-Eveline Guillaume, remercie les communes et dit son bonheur et celui de son équipe d'être dans ces nouveaux locaux très appréciés par tous, de se trouver au centre de la ville, d'avoir un espace beaucoup plus serein et tranquille pour travailler. Elle demande s'il y a une réflexion qui se fait pour un donner un nouveau nom à tous ces bâtiments, car actuellement l'on parle toujours de l'ancien hôpital ?

- Le comité va se pencher sur cette question et une réflexion va être faite dans ce sens.

Encore deux informations de M. le préfet :

- Indemnités forfaitaires : la réflexion concernant la personne aidante n'est pas encore terminée au sein de la conférence des Préfets, ainsi que la mise en place des grilles pour comprendre les fonctionnements parfois différents entre les districts. L'idée est d'avoir une unité.  
Grand merci à Mmes Dumas et Guillaume pour leur immense au travail.
- Senior+ : les résultats de l'enquête suscitent quelques explications complémentaires, dont deux choses qui n'ont, semble-t-il, pas été bien comprises par les communes. C'est que Senior+ préconise de mettre les homes sous la coupelle d'une association de communes, qu'il va falloir créer pour superviser les homes et leur fonctionnement.  
Une autre idée est d'avoir une coordination, entre les différents services, non seulement cantonale, mais également à l'intérieur du district, de manière que l'aide et les soins à domicile ne marchent pas sur les plates-bandes des homes et vice et versa.

M. le Préfet réitère tous ses remerciements envers les Communes pour la confiance témoignée envers le RSSV et l'appui financier qu'elles apportent. Un grand merci également au Comité de direction et à toutes les collaboratrices et collaborateurs du RSSV ainsi qu'à M. Daniel Burger, responsable des ASF.

M. Damien Colliard invite chacun et chacune à partager le verre de l'amitié.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h15

Châtel-St-Denis, le 5 novembre 2014/mjp

La Secrétaire : Michèle Jaccard Pugin

Le Président : Michel Chevalley

PV approuvé le 30 AVRIL 2015